



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CP.TEIA/2002/5
16 octobre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION
SUR LES EFFETS TRANSFRONTIÈRES
DES ACCIDENTS INDUSTRIELS

4-5 novembre 2002
Chisinau (République de Moldova)

**ATELIER SUR LA FACILITATION DE L'ÉCHANGE DE SYSTÈMES
DE GESTION DE LA SÉCURITÉ ET DE TECHNIQUES DE SÉCURITÉ**

Programme provisoire

Introduction

1. Le présent document expose le programme provisoire de l'atelier sur la facilitation de l'échange de systèmes de gestion de la sécurité et de techniques de sécurité, tel qu'il a été établi par le groupe à composition non limitée chargé de cette tâche¹.
2. Des informations générales et des détails concernant la logistique figuraient dans un précédent document établi par la délégation allemande et par le secrétariat de la Convention (CP.TEIA/2002/1). On trouvera en outre, dans le document CP.TEIA/2002/6, le document d'information établi par le groupe à composition non limitée.
3. L'atelier sera organisé sous l'égide de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) dans le cadre de la Conférence des Parties à la Convention CEE-ONU sur les effets transfrontières des accidents industriels (Convention sur les accidents industriels).

¹ Le groupe à composition non limitée chargé de préparer l'atelier sur la facilitation de l'échange de systèmes de gestion de la sécurité et de techniques de sécurité est présidé par un représentant de l'Allemagne. Participent également à ses travaux des experts de la France, de la Roumanie, de la Fédération de Russie, de la République de Moldova et de l'Ukraine.

4. La délégation allemande a joué le rôle de pays chef de file pour cet atelier. Le Gouvernement allemand a aussi décidé d'en appuyer financièrement l'organisation.

Contexte dans lequel s'inscrit l'atelier et objectif essentiel de ce dernier

5. Une analyse préliminaire montre que les systèmes de gestion de la sécurité et les techniques de sécurité dans le contexte des activités dangereuses sont utilisés à des degrés très divers à l'intérieur de la région de la CEE-ONU. Ils sont largement utilisés dans les pays techniquement les plus avancés de la région et le sont moins dans les pays en transition sur le plan économique. Dans ces derniers, les installations de sécurité sont souvent techniquement obsolètes ou mal entretenues. Cette situation donne à penser que deux mesures particulières peuvent aider les pays en transition à améliorer la sécurité dans le cadre des activités dangereuses: i) organiser une présentation détaillée des systèmes de gestion de la sécurité et des techniques de sécurité et ii) fournir des informations sur les mesures qui permettent avec succès de renforcer la prévention des accidents industriels, qu'elles soient d'ordre juridique, financier ou organisationnel.

6. L'objectif essentiel de l'atelier est de contribuer au processus:

a) D'accroissement de la sécurité dans le cadre des activités dangereuses, en particulier en Europe centrale et en Europe orientale; et

b) D'harmonisation des normes de sécurité dans la région de la CEE-ONU par le biais de la facilitation de l'échange de techniques de sécurité et du savoir-faire correspondant.

Dates et lieu

7. L'Atelier aura lieu à Chisinau (République de Moldova) les 4 et 5 novembre 2002. Il se tiendra à l'adresse suivante:

Palais de la République
Maria Cibotaru 16
Chisinau
République de Moldova
Téléphone: + 373 2 234733
Télécopie: + 373 2 232242
Adresse électronique: palatul@mdl.net

Programme provisoire de l'atelier

8. Le programme provisoire de l'atelier, tel qu'il a été établi par le groupe à composition non limitée, est présenté dans l'annexe I du présent document.

9. Tous les pays membres de la CEE-ONU, en particulier ceux qui sont Parties à la Convention sur les accidents industriels, sont invités à communiquer leurs propositions quant aux questions supplémentaires qu'ils souhaiteraient voir abordées par l'atelier dans le cadre du thème II intitulé «Exemples d'échange de techniques et de savoir-faire entre les Parties à la Convention sur les accidents industriels et d'autres pays membres de la CEE-ONU». Les pays qui participent à des projets d'échange de techniques au niveau bilatéral et/ou multilatéral sont

invités à faire part de leurs données d'expérience en présentant des exposés au titre du thème II de l'atelier. Les contributions devraient être communiquées au secrétariat de la Convention dès que possible.

10. Sur la recommandation du groupe à composition non limitée, des affiches seront exposées sur des stands pour faciliter la présentation des techniques et dispositifs de sécurité. Des représentants des secteurs d'activité pertinents et des experts seront invités à présenter leurs produits et à participer à cette exposition.

Annexe I

PROGRAMME PROVISOIRE DE L'ATELIER SUR LA FACILITATION
DE L'ÉCHANGE DE SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ
ET DE TECHNIQUES DE SÉCURITÉ

Dimanche 3 novembre

Arrivée des participants à Chisinau

Lundi 4 novembre

9 heures – 9 h 30

Inscription des participants

9 h 30 – 10 heures

Séance d'ouverture

Allocutions de bienvenue prononcées par les représentants du pays hôte, du pays chef de file et du secrétariat de la CEE-ONU:

M. Gheorghe Duca, Ministre de l'écologie, de la construction et de la planification du territoire de la République de Moldova;

M. Ludwig Dinkloh, Chef de la délégation allemande, représentant de l'Autorité allemande chargée de la mise en œuvre de la Convention de la CEE-ONU sur les effets transfrontières des accidents industriels;

Représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

Élection du Président de l'atelier

10 heures – 13 heures

Thème I – Remédier au manque d'informations

Objectif: Donner des informations sur la façon dont la Convention sur les accidents industriels favorise l'échange de renseignements et de techniques de sécurité, sur les méthodes et les meilleures pratiques disponibles et échanger des données d'expérience concernant l'amélioration de la sécurité dans le cadre des activités dangereuses.

Président pour le thème I: M. J. Michalik, Professeur à l'Institut central de la protection du travail (Pologne)

Rapporteur: M. A. Varduca, Directeur de l'Institut national de recherches sur la protection de l'environnement (Roumanie)

10 heures – 10 h 15

La Convention sur les accidents industriels et l'échange de techniques – une courte introduction

M. S. Ludwiczak, Secrétaire de la Convention de la CEE-ONU sur les effets transfrontières des accidents industriels, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

- 10 h 15 – 10 h 45 Mise en place d'un système efficace de gestion de la sécurité
- M. S. L. Cassidy, Responsable des questions de santé, de sécurité et d'environnement au Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC)*
- 10 h 45 – 11 h 15 Systèmes de gestion de la sécurité dans le cadre des activités dangereuses
- M. K – D. Paul, Ingénieur conseil, Allemagne*
- 11 h 15 – 11 h 45 Pause-café**
- 11 h 45 – 12 h 25 Recensement des problèmes rencontrés pour améliorer la sécurité – principaux problèmes rencontrés en Fédération de Russie et en Ukraine
- M. V. Panteleev, Institut des risques et de la sécurité, Fédération de Russie*
- M. Edouard Granovsky, Institut des risques et de la sécurité, Ukraine*
- 12 h 25 – 12 h 45 Aide au renforcement des capacités locales et nationales de l'industrie chimique européenne: création d'un centre national d'intervention
- M. S. Fiedler, BASF AG, Allemagne*
- 12 h 45 – 13 heures *Résumé de la séance consacrée au thème I par le Rapporteur, M. A. Varduca*
- 13 heures – 14 h 30 Déjeuner**
- 14h 30 – 17 h 45 Thème II – Exemples d'échange de systèmes de gestion de la sécurité et de techniques de sécurité entre Parties à la Convention sur les accidents industriels et d'autres membres de la CEE-ONU**

Objectif: Échanger des informations et des données d'expérience en matière de coopération bilatérale et/ou multilatérale débouchant sur un échange de systèmes de gestion de la sécurité et de techniques de sécurité pour prévenir les effets des accidents industriels, s'y préparer à les combattre, sur la base d'exemples d'une telle coopération. Des Parties à la Convention et d'autres pays membres de la CEE-ONU présenteront des exposés sur leur expérience en matière de participation à des projets bilatéraux et/ou multilatéraux visant à renforcer les mesures de sécurité et à rendre plus sûre la conduite d'activités dangereuses par le biais de l'échange de systèmes de gestion de la sécurité et de techniques de sécurité. Les pays qui participent à de tels projets d'échange de techniques sont invités à indiquer dès que possible au secrétariat de la Convention s'ils souhaitent présenter un exposé.

Président pour le thème II: M. A. Shatolov, Directeur de l'Inspection fédérale des mines et des industries (Gosgortekhnadzor), Fédération de Russie

Rapporteur: M. M. König, Berlin Wasser, Allemagne

13 h 30 – 14 h 50 Stockage du chlore au centre de distribution d'eau potable de Moscou

M. B. Jagoud, Chlorobesopasnost, Fédération de Russie

14 h 50 – 15 h 10 Refroidissement à l'aide d'ammoniac en Fédération de Russie

M. O. Borman, Directeur, Grasso AG, Allemagne

15 h 10 – 15 h 30 Protection des eaux en milieu industriel en République de Moldova, Roumanie et Ukraine – établissement de listes de vérification

M. R. Von Dincklage, Consultant en recherche et développement pour l'industrie, Allemagne

15 h 30 – 16 heures Pause-café

16 heures – 16 h 20 Prévention des accidents au moyen de systèmes de gestion des bassins hydrographiques

M. A. Gunatilaka, Verbundplan, Autriche

16 h 20 – 16 h 40 Techniques de fabrication de la pâte à papier et du papier dans la région de Kaliningrad

M^{me} T. Usuva, Chlorobesopasnost, Fédération de Russie

16 h 40 – 17 heures Mise en place d'une coopération transfrontière pour la prévention des risques dans le bassin hydrographique de la rivière Kura

M. A. Dahn, Industrieanlagen-Betriebsgesellschaft (IABG), Allemagne

17 heures – 17 h 15 *Résumé de la séance consacrée au thème II par le Rapporteur M. M. König*

19 heures – 22 heures Réception organisée par l'Ambassade d'Allemagne à Chisinau

Mardi 5 novembre**9 h 30 – 15 heures****Thème III – Établissement de conditions plus favorables à l'échange de techniques de sécurité**

Objectif: Débattre et élaborer des conclusions sur la façon dont la Conférence des Parties, en coopération avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales (en particulier des institutions financières et des fédérations de telle ou telle industrie), peut promouvoir l'échange d'informations, de savoir-faire et de techniques de sécurité contre les Parties à la Convention sur les accidents industriels et créer des conditions plus favorables à cet effet.

Président pour le thème III: M. W. Finan, Bureau chargé de la préparation aux situations d'urgence dues à des accidents chimiques et de la prévention de ces accidents, Agence de la protection de l'environnement, États-Unis

Rapporteur: M^{me} B. Polak, Conseillère auprès du commandant du Service national de lutte contre les incendies, Pologne

9 h 30 – 10 heures**Questions relatives au transfert de technologies et aux investissements étrangers directs**

M. G. Hamilton, Conseiller régional, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

10 heures – 19 h 30**Rôle d'une institution financière internationale dans la promotion de la santé et de la sécurité**

M. L. Blank, Chef du service d'appui opérationnel, Département de l'environnement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

10 h 30 – 11 heures**Le Programme TACIS de l'Union européenne**

M. J. Wetting, Administrateur, Commission européenne

11 heures – 11 h 30**Pause-café****11 h 30 – 12 heures****Conditions préalables à remplir pour l'échange de techniques; rôle des fournisseurs de techniques et attentes des pays bénéficiaires**

M. V. Melnikov, EMERCOM, Fédération de Russie

12 heures – 12 h 30**Harmonisation des normes et des règles touchant l'échange de techniques**

M^{me} E. Pantelei, Département de la normalisation et de la métrologie, République de Moldova

- 12 h 30 – 13 heures Base de données sur une production intégrée moins polluante pour l'échange de techniques en Allemagne
- M. H. Pohle, Directeur de l'agence fédérale de l'environnement (UBA) Allemagne*
- 13 heures – 13 h 15 Résumé de la séance consacrée au thème III par la Rapporteuse, M^{me} B. Polak
- 13 h 15 – 15 heures Déjeuner**
- 15 heures – 16 heures Séance de clôture et adoption des recommandations qui seront soumises à la Conférence des Parties à la Convention de la CEE-ONU sur les effets transfrontières des accidents industriels**
- Présentation de projets de recommandations – Rapporteurs par thème et Président de l'atelier*
- Examen et adoption des recommandations – participants à l'atelier*
- 16 heures Clôture de l'atelier**
- Président de l'atelier*
- 18 heures – 20 heures Exposition d'art «L'homme, la technologie et la nature»**
- Allocution de bienvenue par M^{me} E. Antochin, Ambassade d'Allemagne à Chisinau, et M. E. Berger, Président de la Conférence des Parties à la Convention de la CEE-ONU sur les effets transfrontières des accidents industriels*
- Introduction – L'art moldave et l'écologie – M. V. Mungio*
- L'art: Un pont entre la technologie et la nature – M^{me} U. Miksche*
